



Journal
de l'exposition
Musée départemental
d'art religieux | 2010



C SÉEZ...
comme
atfédrate







S. LITAREDE
520



S. PASTIE
535



HILDEBRAND I
575



ROBERT
580



S. ANTOINE
700



S. LOYER
740



S. GODEFRAND
760



HUGUES I
765



S. SAVOIR
840



HILDEBRAND II
870



S. ABELIN
910



ARON
920



GIRARD I
1005



KYLON
1050



PHILIP I
1055



GIRARD II
1155



GEOFFROY
1240



THOMAS
1250



PHILIP II
1270



PHILIPPE
1280

LA CATHÉDRALE

DANS LA VILLE

La ville de Sées, dont une occupation est attestée à la fin du 1^{er} siècle av. J.C., s'étend au siècle suivant de part et d'autre de l'Orne, modeste ruisseau qui prend sa source à quelques kilomètres. Elle est mentionnée comme chef-lieu de la cité des Sagii à la fin du 4^e siècle. Au début du 6^e siècle au plus tard, la ville est devenue le lieu de résidence de l'évêque.

Sées se développe au Moyen Âge

autour de deux points d'ancrage, la cathédrale et la motte Saint-Pierre. La cathédrale au nord, sur la partie la plus élevée, constitue la limite orientale du Bourg-l'Évêque, dont l'évêque et le chapitre sont les principaux seigneurs. Au sud de l'Orne, l'habitat s'organise autour du château à motte édifié au 11^e siècle par la famille de Bellême, contrôlé par la suite par les comtes puis ducs d'Alençon, pour former le Bourg-le-Comte. L'abbaye Saint-Martin, fondée à la fin du 7^e ou au début du 8^e siècle, refondée à la fin du 11^e siècle, a donné naissance à un petit bourg à l'est de la ville.



Vue de la ville de Sées depuis le sud-ouest.
Dessin à l'encre, 1777
(Arch. dép. de l'Orne)

Au centre, la cathédrale, à droite l'abbaye Saint-Martin, entre les deux un moulin, installé sur la motte Saint-Pierre. Le couvent des cordeliers est visible en avant de la cathédrale.

La ville, dont le territoire urbain et rural est subdivisé en cinq paroisses, est entourée de murs à la fin du Moyen Âge. Un couvent de cordeliers y est fondé en 1239. Le prieuré Sainte-Croix, hors les murs, dépendant de la commanderie hospitalière de Montlioust, est constitué dès le 12^e siècle. Une chapelle Notre-Dame-du-Vivier est édifiée le long de l'Orne au 13^e siècle.

La cathédrale gothique a pris la suite de plusieurs églises successives, autour desquelles se sont implantés des bâtiments réservés à l'évêque et son administration et aux chanoines.

Le chapitre des chanoines de Sées, dont la fonction principale est de célébrer la messe dans la cathédrale, est de 1131 à 1547 le seul chapitre cathédral régulier de la France du nord. Pour permettre la vie de la communauté selon la règle de saint Augustin, d'inspiration bénédictine, des bâtiments d'architecture monastique sont édifiés au nord de la cathédrale : salle capitulaire, réfectoire, dortoir, cloître, grange, fenil s'organisent autour du cloître et de deux autres cours.

L'enclos canonial, interdit aux laïques, est entouré d'un mur. Pendant la guerre de Cent Ans, il constitue une partie du fort Saint-Gervais, qui entoure également la cathédrale et les bâtiments épiscopaux. Dès lors que les chanoines deviennent des clercs séculiers, à partir de 1547, les bâtiments canoniaux sont pour la plupart transformés en maisons pour les chanoines.

L'évêque occupe des espaces au sud et à l'est de la cathédrale. En 1778, M^{gr} d'Argentré fait reconstruire tous les bâtiments hérités du Moyen Âge par l'architecte Brousseau : la chapelle, la résidence de l'évêque et les locaux de service sont détruits pour laisser la place à une somptueuse construction de style néo-classique flanquée au nord et au sud de vastes jardins.

À partir de la fin du 19^e siècle et jusqu'au milieu du 20^e siècle, les destructions se succèdent au nord de la cathédrale, à la fois pour mettre en valeur l'église et faciliter sa restauration et pour édifier une nouvelle mairie.

Le maintien de l'évêché à Sées après la Révolution entraîne l'installation au 19^e siècle de plusieurs communautés religieuses dont les bâtiments et les clochers marquent fortement le paysage de la ville.



Plan cadastral de Sées, 1808
(Arch. dép. de l'Orne)



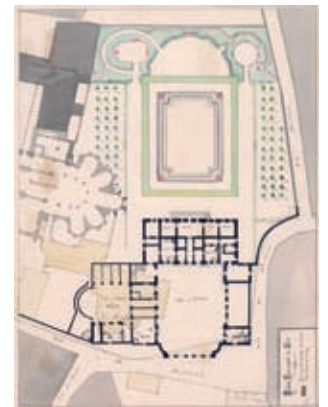
La cathédrale de Sées se détachant des toits de la ville.
Henri Sevray, vers 1865-1870
(Arch. dép. de l'Orne)

Cette photographie, la plus ancienne connue de la ville, représente la cathédrale de Sées avant la restauration du bras nord du transept.



Bâtiment du chapitre, sur le bras nord du cloître. 1938
(Arch. mun. de Sées)

Cet édifice, vestige des bâtiments conventuels du chapitre, occupait le bras nord de la cour du cloître. Il a été transformé en 1955 en marché couvert et a été entouré d'une galerie couverte. Il est depuis appelé chapelle canoniale.



Plan du projet de palais épiscopal et de jardin nord.
Joseph Brousseau, 1778
(copie du 18^e s., Arch. dép. de l'Orne)

DU GOTHIQUE NORMAND...

Le plan de la cathédrale est en forme de croix latine. La nef, flanquée d'un collatéral au nord et au sud, comporte six travées semblables précédées, entre les deux tours de façade, d'une travée autrefois surmontée d'une tribune. Le transept saillant, simple au sud, est doté au nord d'un collatéral sur sa face est, disposition répandue en Normandie. Le chœur, constitué de deux travées droites et d'une abside à cinq pans, est entouré d'un déambulatoire sur lequel s'ouvrent cinq chapelles rayonnantes.

La façade de la cathédrale de Sées est la seule façade de cathédrale normande élevée d'un jet et intégralement conservée dans ses volumes du XIII^e siècle. Mais les nombreux renforts construits pour stabiliser les tours et la mutilation des sculptures rendent difficile la compréhension des dispositions d'origine. La profusion et la finesse du décor de la façade, en particulier les trilobes et quadrilobes en creux, sont caractéristiques des constructions normandes du premier tiers du XIII^e siècle.

La façade primitive était percée en partie basse d'un portail central encadré de portails situés à la base des tours. Les trois porches qui les précèdent communiquent entre eux par de grandes arcades et ouvraient au sud sur la ville. Cette disposition, peut-être inspirée du portail nord de Chartres, ne se rencontre en Normandie qu'à l'abbaye de Saint-Évroult.

Le **grand portail** comporte un ébrasement à cinq voussures dont les sculptures ont été martelées à la Révolution. Les statues de saints qui ornaient les piédroits ont également disparu. Le tympan était sculpté d'une *Dormition* et d'un *Couronnement de la Vierge*. Seul le portail sud a conservé l'essentiel de son décor primitif.

Les **arcades des porches latéraux** ouvrant sur le parvis étaient surmontées d'une galerie de statues qui se poursuivait sur les faces latérales du porche et des tours et probablement sur les rampants du porche central.

Le deuxième niveau de la façade est percé, au centre, de trois fenêtres encadrées de deux arcatures aveugles. Les tours étaient ajourées sur chaque face de quatre baies géminées.

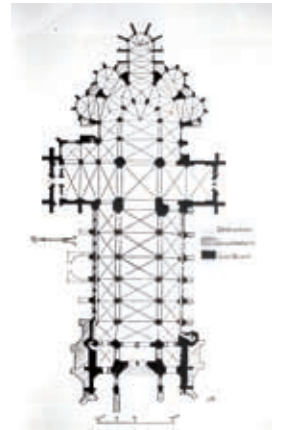
Au dernier niveau se détache devant un mur aveugle une galerie initialement constituée de huit à dix arcatures géminées sous et entre lesquelles devaient prendre place des statues. Sur les tours, les deux fenêtres visibles sur chaque face ont été murées en partie basse. La flèche sud a été reconstruite au XIX^e siècle sur le modèle de la flèche nord.

La nef a été édifiée dans les années 1220-1240. L'élévation à trois niveaux (grandes arcades, triforium et fenêtres hautes) et le décor présentent d'importantes similitudes avec la nef de la cathédrale de Coutances et le chœur de la cathédrale de Bayeux. Les grandes arcades, au niveau inférieur, sont portées par des piles circulaires. Les écoinçons des arcades comportent une décoration en creux composée d'une rosace et de deux trèfles. Un bandeau de quadrilobes en creux souligne la base du triforium, doté d'une balustrade. Celui-ci s'ouvre par six baies accouplées sous trois arcs en tiers-point. Ce niveau est couronné d'un bandeau, orné d'un décor alterné de feuillages et de quadrilobes en creux. Les fenêtres hautes possèdent un double réseau : en avant du fenestrage se détache un réseau constituant deux ou trois arcades délimitées par des colonnettes.

Chaque travée est délimitée par une colonnette montant du sol à la retombée des voûtes, qui unit les différents niveaux et rappelle les colonnettes qui flanquent les angles et les faces des tours. À une date inconnue, des maçonneries massives sont venues renforcer la retombée des voûtes, fragilisée par la coursière qui passe à son revers.

La modénature des archivoltes, très fouillée, la forme des arcs du triforium, l'importance du décor en creux, caractéristiques du gothique normand, accrochent la lumière et offrent des jeux d'ombres délicats.

Les bas-côtés présentent une élévation à deux niveaux. Surplombant un banc de pierre se déploie une arcature aveugle, plus élevée au nord en raison de la présence jusqu'au XVIII^e siècle du cloître des chanoines. Au-dessus s'ouvrent dans chaque travée deux fenêtres. Une coursière, bien conservée au sud, permettait une circulation à la base des fenêtres. Un bâtiment du chapitre, détruit au XVIII^e siècle, se raccordait au nord à la première travée actuelle, qui présente une élévation à trois niveaux.



Plan au sol de la cathédrale, par L. Barbier, début du XX^e siècle



Façade occidentale, état actuel (Arch. dép. de l'Orne)



Élévation intérieure sud de la nef, depuis le triforium du bras nord du transept (Arch. dép. de l'Orne)

Façade occidentale, proposition de restitution de l'état du XIII^e siècle, par Alavoine, 1819 (ministère de la Culture, médiathèque de l'architecture et du patrimoine)

... AU GOTHIQUE RAYONNANT

Élévation extérieure du chœur, coupe longitudinale, par Victor Ruprich-Robert, 1878
(ministère de la Culture, médiathèque de l'architecture et du patrimoine)

Le chœur a été entièrement reconstruit dans le dernier tiers du XIII^e et au tout début du XIV^e siècle. On ne sait s'il a remplacé une construction romane ou si, comme pourrait le laisser penser le décor du niveau inférieur de la chapelle de la Vierge, il a succédé à un édifice contemporain de la nef.

La consécration du maître-autel, le 26 septembre 1310, marque sans doute l'achèvement de la reconstruction de l'édifice.

Le chœur présente les caractéristiques du style gothique rayonnant, qui se développe en Île-de-France dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Son élévation comprend trois étages : grandes arcades, triforium à claire-voie et fenêtres hautes. Les grandes arcades, aux arcs très aigus, sont portées par des piles rondes flanquées de colonnettes. Elles sont surmontées d'un gâble dont les rampants sont ornés de feuillages portant alternativement la naissance d'une moulure verticale et un probable support de statue.

Le réseau du triforium à claire-voie est composé, sur sa face intérieure comme sur sa face externe portant les vitrages, de deux fenêtres en tiers point dans l'abside, trois dans les travées droites, séparées chacune par une colonnette portant le réseau de la baie. Une balustrade, très évidée, ornée de quadrilobes, court à la base du triforium. La structure des baies du triforium se retrouve, plus allongée, à l'étage supérieur. La faible épaisseur de l'appui des fenêtres hautes, dont le réseau est à l'aplomb de la face intérieure du mur, donne la sensation que le triforium et les fenêtres hautes constituent une seule et même baie. La fusion des niveaux est renforcée par la continuité des moulurations verticales : les meneaux des grandes baies prolongent ceux du triforium qui prennent naissance sur le gâble des grandes arcades.

Le déambulatoire comporte deux travées droites voûtées d'ogives dont l'élévation comprend une arcature aveugle surmontée de grandes fenêtres. Les chapelles rayonnantes qui ouvrent sur la partie tournante comprennent une travée droite et une abside à cinq pans. La chapelle de la Vierge, pourvue de deux travées droites à l'origine, a été reconstruite au XIX^e siècle avec une travée supplémentaire.

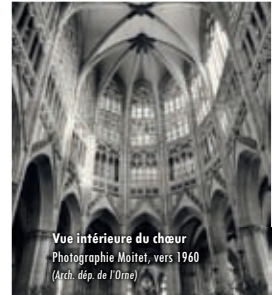
L'élévation du chœur, dentelle de pierre où la maçonnerie est réduite au strict nécessaire, où la surface plane devient l'exception, donne à cette partie de l'édifice un élancement aérien. La verticalité des lignes, l'évidement des volumes ont fait écrire à Viollet-Le-Duc : « Les travées intérieures du sanctuaire sont d'une légèreté qui dépasse tout ce qui a été tenté en ce genre ». Le chœur de Sées apparaît ainsi comme une des élévations les plus abouties, les plus légères du gothique rayonnant, à l'instar d'Amiens, du bras sud du transept de Notre-Dame de Paris ou de Saint-Ouen de Rouen.

Le transept a été édifié en même temps que le chœur, avec une élévation plus simple.

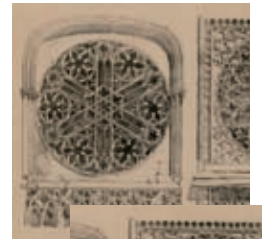
Le bras sud du transept comprend deux travées. Au-dessus d'un décor de grandes arcatures aveugles s'ouvre un triforium à claire-voie, surmonté d'une grande fenêtre, qui court aussi sur le pignon. Le dessin de la rose du transept, qui s'inscrit dans un carré, est directement inspiré de la rose du pignon du transept sud de Notre-Dame de Paris.

Le bras nord du transept comporte trois travées plus courtes mais présentant la même élévation. La présence d'un bas-côté à l'est constitue sans doute la survivance d'une disposition de la cathédrale précédente. Le mur du pignon, doté en partie basse d'arcatures aveugles, supporte une galerie qui mettait en relation la cathédrale et les bâtiments du chapitre. Une claire-voie, en continuité avec la claire-voie du chœur, surplombe la galerie. La rose qui occupe la partie haute du pignon présente un dessin très original, composé de lancettes, proche de celui de la rose du portail de la Calende à la cathédrale de Rouen.

L'épaisseur des piles de la croisée du côté de la nef, résultat de la difficulté à assurer la jonction entre les deux campagnes de construction, a été atténuée par un faisceau de colonnettes qui retombent sur des culots délicatement sculptés.



Vue intérieure du chœur
Photographie Mailet, vers 1960
(Arch. dép. de l'Orne)



Roses des pignons des bras nord et sud du transept. Lithographie extraite de Léon de La Sicotière, Le département de l'Orne archéologique et pittoresque, 1845



Élévation intérieure du mur est du bras sud du transept, par Victor Ruprich-Robert, 1853 (ministère de la Culture, médiathèque de l'architecture et du patrimoine)



Culots de l'encorbellement de la pile nord-ouest de la croisée
(Arch. dép. de l'Orne)

LE RÉAMÉNAGEMENT DU CHŒUR AU XVIII^e SIÈCLE



DE LEGLIZE
FRANÇOIS
PLAN
CATEDRALLE
DE SEES
1758

M^{gr} Jean-Baptiste Duplessis d'Argentré,

évêque de Sées de 1775 à 1791, fait réaliser par l'architecte Joseph Brousseau d'importants travaux dans sa cité. Outre la construction d'un nouveau palais épiscopal et d'un séminaire, il restaure la cathédrale en péril et confie à Brousseau le soin de réaménager le chœur pour le rendre plus adapté aux pratiques liturgiques. L'autel était jusqu'alors placé au fond du chœur. Le chœur des chanoines occupait la croisée et la première travée de la nef. Ces espaces, délimités par une clôture et un jubé vers la nef, étaient interdits aux fidèles et s'offraient difficilement à leur regard.

En 1786, dans l'esprit des recommandations du Concile de Trente, Brousseau installe au centre de la croisée un autel double à la romaine, pouvant servir à la fois à l'office canonial et à la célébration des cérémonies, et permettant à tous de participer visuellement à la messe. Les deux autels aux tables de marbre rectangulaires sont séparés par un axe central surmonté d'un gradin. L'ensemble est couronné par un baldaquin sommé d'une gloire rayonnante, porté de chaque côté par quatre colonnes corinthiennes. Le tabernacle est surmonté d'un Christ en croix. Trois candélabres encadrent originellement le baldaquin.

La face orientée vers la nef, visible par les fidèles, est dédiée à la Vierge. Le bas-relief en bronze doré est une réplique de la *Déploration sur le Christ mort* de Lecomte dont l'original en marbre se trouve au maître-autel de l'abbatiale d'Évron. Un moulage de ce bas-relief a été installé au XIX^e siècle sur le maître-autel de la chapelle du Val-de-Grâce.

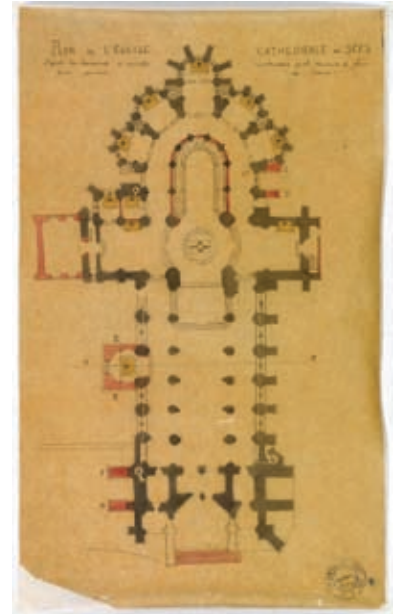
Le second autel, dédié aux saints Gervais et Protais, est tourné vers les chanoines. Le bas-relief sculpté par Dumont y représente *l'Invention des reliques de saint Gervais et saint Protais*.

Le socle circulaire de trois marches sur lequel est installé le maître-autel et le motif du carrelage contribuent à la convergence des regards vers l'autel.

La clôture du chœur

et le jubé sont démontés. Pour magnifier le maître-autel, Brousseau masque la base des piliers gothiques de la croisée par un placage de marbre, orné de médaillons, qui ferme également la base des grandes arcades de la première travée de la nef, incorporée au chœur liturgique.

Une balustrade en marbre isole ce nouveau chœur des bras du transept et du reste de la nef. Elle est reculée à l'entrée de la croisée au XX^e siècle.



Plan de la cathédrale avec projet d'aménagements de Brousseau, vers 1780. Copie du XIX^e siècle (ministère de la Culture, médiathèque de l'architecture et du patrimoine)



Maître-autel de la cathédrale, face est, détail, 2010 (Arch. dép. de l'Orne)



Chœur de la cathédrale, maître-autel (diché F. Bouquerel, 2009)

Plan de la cathédrale par Larchet, 1758 (ministère de la Culture, médiathèque de l'architecture et du patrimoine)

LES RESTAURATIONS DE LA CATHÉDRALE [XV^e-XX^e S.]

Outre l'usure du temps, les incendies et les destructions occasionnées par la guerre de Cent Ans et les guerres de Religion, la cathédrale connaît très tôt des désordres structurels. La faiblesse des fondations et des contreforts entraîne notamment l'affaissement des tours et le déversement du mur nord de la nef. Au xv^e siècle, un contrefort et un arc-boutant sont construits entre le portail central et le portail nord.

Au début du xvi^e siècle, le portail nord, ainsi que les grandes arcades ouvrant à la base des tours vers les bas-côtés, sont fermés par une solide maçonnerie dans laquelle sont ménagées des portes de taille modeste. Les grandes arcades ouvrant vers la nef sont murées. Les piles séparant la première et la deuxième travées de la nef sont renforcées, entraînant probablement la disparition de la tribune. Quelques décennies plus tard, un puissant contrefort est construit entre le portail central et le portail sud, pour épauler la tour.

L'état de délabrement de l'édifice à l'époque moderne, conséquence de l'insuffisance des moyens consacrés à l'entretien et à la restauration, atteint son paroxysme en 1740, lorsque M^{gr} Lallemand frappe la cathédrale d'interdit. Le culte est rétabli l'année suivante après d'importants travaux.

En 1780, l'architecte Brousseau, avant d'aménager le maître-autel, édifie deux puissants contreforts contre le mur nord de la nef, entre lesquels il construit une chapelle circulaire dédiée à saint Gervais. Pour soulager les roses des bras du transept, il remplace la pointe des pignons par un toit en croupe. Il supprime ce qui restait de la tour à la croisée du transept et la remplace par une flèche de bois.

La stabilité des tours étant toujours menacée, l'architecte Alavoine, entre 1817 et 1820, enchâsse le pied de la tour nord dans un énorme massif en partie en granit. Par souci d'économie, il fait employer des colonnettes et pinacles en fonte de fer fabriqués près de L'Aigle. Entre 1832 et 1850, ses successeurs Delarue puis Dedaux poursuivent son œuvre par la construction d'un massif au pied de la tour sud, la restauration des contreforts et l'épaississement du mur du bas-côté nord, la reconstruction de la flèche de la tour sud sur le modèle de celle de la tour nord, puis la restauration des murs et contreforts au sud.

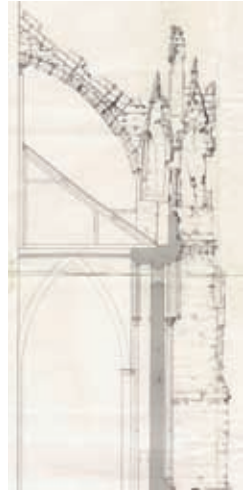
Dans un rapport réalisé en 1849, l'architecte Ruprich-Robert, formé par Viollet-Le-Duc, constate les causes de la dégradation de l'édifice : « La cathédrale est fondée sur un sol compressible, composé de remblais successifs, correspondant à ses diverses reconstructions ». Il est nommé architecte diocésain de Sées en 1850. Sur chaque partie de l'édifice qu'il restaure, Ruprich-Robert reprend systématiquement les fondations, parfois jusqu'à six mètres de profondeur, et remplace une bonne partie des parements. La restauration du bras sud du transept, qui comprend la restitution du pignon et de ses clochetons supprimés par Brousseau, est achevée en 1856 ; la porte dorique créée par Brousseau dans le pignon est remplacée par un portail de style néo-gothique dédié à la Vierge.

Ce n'est qu'en 1869 que débutent les travaux du bras nord du transept, après destruction de la sacristie aménagée par Brousseau au pied du pignon. Ruprich-Robert restitue à la galerie vitrée et à la rosace leur forme primitive.

La restauration du chœur, entièrement démonté et reconstruit, s'achève en 1895 ; la chapelle de la Vierge, dans l'axe, est allongée d'une travée à cette occasion. Le décor plaqué de marbre, qui habillait la croisée du transept et la première travée de la nef depuis la fin du xviii^e siècle, est démonté.

Au tout début du xx^e siècle, le mur et les contreforts du bas-côté nord sont restaurés dans leur état d'origine ; la chapelle Saint-Gervais est supprimée.

En un peu moins d'un siècle, l'essentiel des parements extérieurs, à l'exception de la façade, et les parements intérieurs du chœur et du transept sont remplacés, conférant à l'édifice une apparence trompeuse de construction récente. Mais la restauration de la seconde moitié du xix^e siècle a été menée dans le respect scrupuleux des dispositions et détails d'origine.



Contrefort de la façade sud de la nef, état avant restauration, par Dedaux, 1843 (Arch. dép. de l'Orne)



Projet de restauration du pignon du bras nord du transept, élévation intérieure et coupe transversale, Victor Ruprich-Robert, 1857 (ministère de la Culture, médiathèque de l'architecture et du patrimoine)



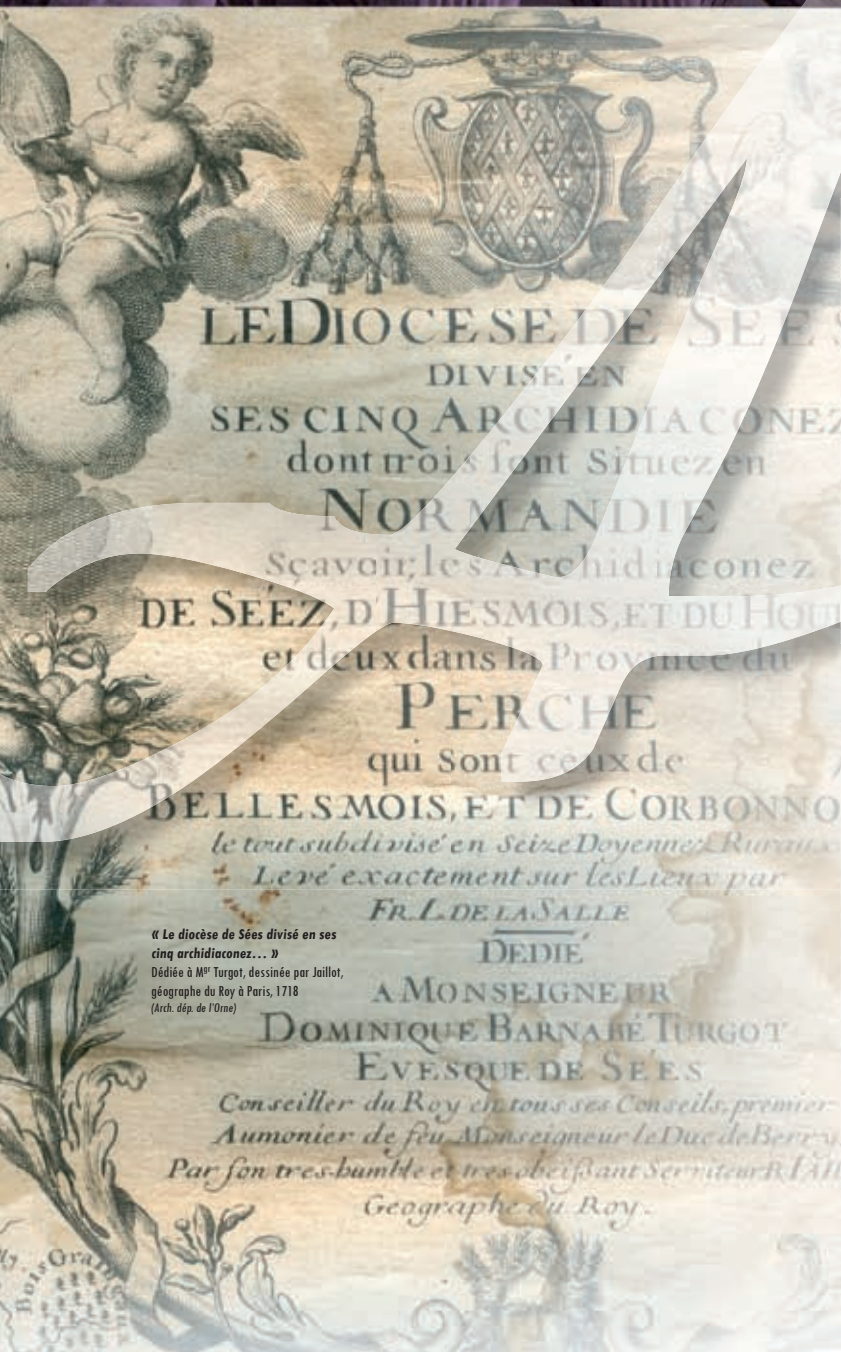
Le chœur de la cathédrale en travaux, vers 1890 (Arch. dép. de l'Orne)

Projet de portail de la Vierge pour le pignon du bras sud du transept, par Victor Ruprich-Robert, 1851 (ministère de la Culture, médiathèque de l'architecture et du patrimoine)
Ce portail, dont le tympan est créé de toutes pièces, est actuellement masqué par la galerie d'accès à la sacristie.



Restauration de la cathédrale. Les ouvriers maçons, vers 1895. (déch. Guerthais, Arch. dép. de l'Orne)

UN TERRITOIRE



« Le diocèse de Sées divisé en ses cinq archidiaconez... »
Dédiée à M^{sr} Turgot, dessinée par Jaillot, géographe du Roy à Paris, 1718 (Arch. dép. de l'Orne)



Carte du diocèse de Sées avant et après 1790 (SIG du Conseil général de l'Orne)



Carte du diocèse de Sées actuel (SIG du Conseil général de l'Orne)

Au Sud de la Normandie, le diocèse de Sées, créé au VI^e siècle, s'étend aujourd'hui sur 6 103 km². Il fait partie de la province ecclésiastique de Rouen, composée des diocèses d'Avranches et Coutances, Bayeux et Lisieux, Évreux, Le Havre, Rouen, et Sées. Exmes, cité romaine importante, aurait été le premier siège de l'évêché avant son transfert à Sées. Les deux villes se partagèrent ensuite les fonctions religieuses (Sées), politiques et militaires (Exmes).

Dès sa création et jusqu'en 1790, le diocèse est divisé en cinq archidiaconés, dont trois situés en Normandie (Sées, Exmes, Houleme) qui représentaient 80 % des paroisses, et deux dans le Perche (Bellême et Corbon). Ces archidiaconés étaient subdivisés en seize doyennés (Falaise, Aubigny, Saint-Pierre-sur-Dives, Exmes, Trun, Écou-

ché, Argentan, Annebecq, Briouze, Sées, Macé, Alençon, La Marche, Bellême, La Perrière et Le Corbonnois). Cet ensemble comptait près de 490 paroisses.

À partir de la Révolution, les limites du diocèse sont modifiées pour épouser celles du département de l'Orne. En 1800, les archidiaconés correspondent aux arrondissements, les doyennés aux cantons et les paroisses aux communes.

Aujourd'hui, les archidiaconés n'existent plus. Subsistent sept doyennés : Sées, Bocage Nord, Bocage Sud, Perche, Auge-Ouche, Alençon, Argentan et seulement trente-trois paroisses qui correspondent à des regroupements de communes.

UN BUDGET

Calculer les revenus et les dépenses d'un diocèse n'est pas chose aisée. En effet, le plus souvent, les revenus propres du diocèse se confondent avec la fortune personnelle de l'évêque. De plus, les sources qui nous renseignent à ce sujet sont lacunaires et il est difficile de retracer le mouvement des nombreux crédits.

En 1335, les archidiaconés de Sées et Exmes sont les plus rentables du diocèse.

Tableau ou précis du compte qui a rendu M. d'Argentré à M. le Procureur Général Syndic du Département de l'Orne.

Contenu en 17. Liasses et quatre grands Registres de réparations, tant de l'Evêché, que de la Cathédrale de Sées en 1776 obtint par Brevet du 22. Mars 1778. et de la Cathédrale de Sées en 1776 obtint par Brevet du 22. Mars 1778. et de la Cathédrale de Sées en 1776 obtint par Brevet du 22. Mars 1778. et de la Cathédrale de Sées en 1776 obtint par Brevet du 22. Mars 1778.

CHARGES		REVENUS	
1781	11272	11272	
1782	11272	11272	
1783	11272	11272	
1784	11272	11272	
1785	11272	11272	
1786	11272	11272	
1787	11272	11272	
1788	11272	11272	
1789	11272	11272	
1790	11272	11272	
1791	11272	11272	
1792	11272	11272	
1793	11272	11272	
1794	11272	11272	
1795	11272	11272	
1796	11272	11272	
1797	11272	11272	
1798	11272	11272	
1799	11272	11272	
1800	11272	11272	
1801	11272	11272	
1802	11272	11272	
1803	11272	11272	
1804	11272	11272	
1805	11272	11272	
1806	11272	11272	
1807	11272	11272	
1808	11272	11272	
1809	11272	11272	
1810	11272	11272	
1811	11272	11272	
1812	11272	11272	
1813	11272	11272	
1814	11272	11272	
1815	11272	11272	
1816	11272	11272	
1817	11272	11272	
1818	11272	11272	
1819	11272	11272	
1820	11272	11272	
1821	11272	11272	
1822	11272	11272	
1823	11272	11272	
1824	11272	11272	
1825	11272	11272	
1826	11272	11272	
1827	11272	11272	
1828	11272	11272	
1829	11272	11272	
1830	11272	11272	
1831	11272	11272	
1832	11272	11272	
1833	11272	11272	
1834	11272	11272	
1835	11272	11272	
1836	11272	11272	
1837	11272	11272	
1838	11272	11272	
1839	11272	11272	
1840	11272	11272	
1841	11272	11272	
1842	11272	11272	
1843	11272	11272	
1844	11272	11272	
1845	11272	11272	
1846	11272	11272	
1847	11272	11272	
1848	11272	11272	
1849	11272	11272	
1850	11272	11272	
1851	11272	11272	
1852	11272	11272	
1853	11272	11272	
1854	11272	11272	
1855	11272	11272	
1856	11272	11272	
1857	11272	11272	
1858	11272	11272	
1859	11272	11272	
1860	11272	11272	
1861	11272	11272	
1862	11272	11272	
1863	11272	11272	
1864	11272	11272	
1865	11272	11272	
1866	11272	11272	
1867	11272	11272	
1868	11272	11272	
1869	11272	11272	
1870	11272	11272	
1871	11272	11272	
1872	11272	11272	
1873	11272	11272	
1874	11272	11272	
1875	11272	11272	
1876	11272	11272	
1877	11272	11272	
1878	11272	11272	
1879	11272	11272	
1880	11272	11272	
1881	11272	11272	
1882	11272	11272	
1883	11272	11272	
1884	11272	11272	
1885	11272	11272	
1886	11272	11272	
1887	11272	11272	
1888	11272	11272	
1889	11272	11272	
1890	11272	11272	
1891	11272	11272	
1892	11272	11272	
1893	11272	11272	
1894	11272	11272	
1895	11272	11272	
1896	11272	11272	
1897	11272	11272	
1898	11272	11272	
1899	11272	11272	
1900	11272	11272	

Tableau des comptes rendus 1778 (Arch. dép. de l'Orne)

Le tableau des comptes rendus par M^{gr} d'Argentré en 1778 nous donne une idée du budget du diocèse. D'une part, l'évêché reçoit de l'abbaye de Saint-André-en-Gouffern 15 000 livres par an. Cette somme est employée aux constructions et réparations de l'évêché et de la cathédrale. L'évêque perçoit en outre 120 000 livres grâce à une série de 26 contrats réalisés auprès d'organismes religieux tels que les Bénédictines de Niort, l'Union Chrétienne d'Alençon ou encore la Visitation de Loudun. Enfin, la vente d'une partie des bois du parc de la maison de Fleuré rapporte 38 000 livres auxquelles s'ajoutent 75 000 livres provenant de la succession de M^{gr} Néel de Christot.

Les dépenses sont liées au fonctionnement de l'évêché, aux frais des procédures engagées telles que les lettres patentes ou emprunts, et surtout aux constructions et réparations de la cathédrale (pour un tiers), de l'évêché et de la maison de Fleuré (pour les deux tiers restants).

Ce document ne mentionne qu'une partie du budget du diocèse. En effet, il ne rend compte que des sommes en lien avec les investissements immobiliers de l'évêque. S'y ajoutent notamment des dépenses liées par exemple aux célébrations (enfants de chœur, musiciens, chandeliers, etc.), des revenus fonciers, le produit des quêtes.

Enfin, le budget du diocèse varie en fonction des événements politiques. Ainsi, après la Révolution, le sentiment anticlérical qui s'exprime par le vandalisme affecte les églises. En 1803, la cathédrale est pillée, obligeant l'évêque de Sées à réclamer au ministre de l'Intérieur une somme de 46 700 francs pour l'achat de mobilier, mais celle-ci lui est refusée.



La cathédrale et le palais d'Argentré (cliché Guillaume Bernard)

FORMER LES CADRES

Les séminaristes, promotion 1908
(Archives diocésaines)



Après le Concile de Trente, la formation des prêtres fait l'objet des plus grands soins et les évêques successifs manifestent un souci constant d'assurer aux candidats à la prêtrise un enseignement de qualité dans des conditions matérielles correctes.



Copie du 12 août 1710 de l'acte d'érection du séminaire, en date du 7 juin 1653
(Archives diocésaines)

Le premier séminaire du diocèse est créé le 7 juin 1653 par M^{gr} Rouxel de Médavy (1650-1670). Sa direction est confiée aux Jésuites par M^{gr} Turgot de Saint-Clair (1710-1727) en lien avec leur collège d'Alençon. Les Jésuites sont ensuite remplacés par les Eudistes.

En 1780, M^{gr} d'Argentré envisage la construction d'un nouveau séminaire doté de 120 cellules. Le chantier commence, mais la Révolution entraîne bientôt son interruption et la vente des bâtiments neufs.

Après bien des tribulations, le séminaire est installé dans les locaux de l'ancienne abbaye bénédictine Saint-Martin acquise par l'évêché en 1835. L'utilisation de l'abbaye comme filature de coton durant les vingt dernières années rend nécessaires d'importants travaux d'appropriation : mise en place de cellules, chapelle, aménagement des cours et jardins. L'enseignement comporte alors des cours de philosophie, morale, dogme, droit canonique, hébreu, histoire ecclésiastique, mathématiques, physique et éloquence.

La loi de séparation des églises et de l'État entraîne en 1907 l'expulsion des séminaristes. Une solution provisoire est trouvée par la répartition des élèves entre l'ancien palais épiscopal et les locaux de la Miséricorde, mais les vocations devenant plus nombreuses, il devient nécessaire de construire un nouveau grand séminaire.

C'est M^{gr} Pasquet (1926-1961) qui prend la décision et lance une souscription pour financer l'opération. De 1936 à 1944, ce sont 346 listes de souscripteurs qui sont publiées, démontrant l'intérêt pris par les catholiques au financement du projet.

Le nouveau grand séminaire, situé sur la route de Sées à Mortagne, est dessiné par l'architecte Besnard-Bernadac et la pose de sa première pierre intervient en mai 1938. Les séminaristes y effectuent leur première rentrée le 16 septembre 1940. Le tarissement des vocations entraîne sa fermeture définitive en 1968.



Plan des immeubles ayant appartenu au grand séminaire de Sées, par A. Fleury, 1907
(Archives dép. de l'Orne)



Grand séminaire de Sées, projet
(Archives diocésaines)



DES PÉPINIÈRES POUR LES VOCATIONS

Dès le début du XVII^e siècle, des prêtres fondent en France des écoles presbytérales dont la mission est de former les futurs prêtres, en développant en particulier l'enseignement du latin, langue de la liturgie. L'organisation se scinde ensuite en petits séminaires ouverts aussi aux élèves laïcs, tandis que les grands séminaires ne forment que des clercs destinés à la prêtrise.

La première mention d'un petit séminaire dans le diocèse de Sées apparaît dans les années 1694-1695, mais c'est à M^{gr} d'Aquin (1698-1710) que la fondation du petit séminaire de Sées est généralement attribuée. Il fait l'acquisition de bâtiments et le 8 mai 1702, le séminaire, placé sous le vocable de Saint-Ambroise, accueille ses premiers étudiants. Ce premier établissement est fermé lors de la Révolution.

Le petit séminaire de La Ferté-Macé

M^{gr} de Boiscollet (1802-1812), en quête d'un endroit pour établir, dans l'Orne, un établissement qui « *préludât, par l'étude des sciences humaines, aux connaissances ecclésiastiques* », décide avec le concours de l'abbé Legallois de créer une école secondaire en 1806 à La Ferté-Macé. Ouvert en 1811, ce petit séminaire Saint-François-Xavier est brutalement fermé l'année suivante sur ordre de Napoléon. Il rouvre dès 1814 et, sans porter le nom de séminaire Saint-Joseph, en possède tous les privilèges.

En 1842, un nouvel établissement remplace l'ancien, trop exigü et vétuste. Reconnu par l'État en 1854, il est à nouveau agrandi. La première pierre de la chapelle dessinée par l'abbé Félix Desaney est bénite par M^{gr} Rousselet le 22 mai 1873.

Le petit séminaire de Sées

Après l'échec du petit séminaire à La Ferté-Macé en 1812, M^{gr} Saussol (1817-1836) ouvre un petit séminaire à Sées. L'ancien séminaire est acquis en 1821. Il faut bientôt l'agrandir et le doter d'un lieu de culte. M^{gr} Rousselet (1844-1881) décide donc de faire construire une chapelle dédiée à l'Immaculée Conception en 1854, l'année même de la promulgation du dogme. Le chantier est confié à l'architecte diocésain Victor Ruprich-Robert (1820-1887) et le décor au sculpteur ornaux Victor Le Harivel-Durocher (1816-1878). Le château de la Chapelle-près-Sées, acquis en 1938 et baptisé *Institut Saint-Joseph*, accueille les élèves les plus jeunes.

Le petit séminaire de Flers

Après l'expulsion des séminaires de Sées et de La Ferté-Macé en 1906, l'abbé Garnier met à la disposition de son directeur le chanoine Hugo la villa des Cèdres à Flers qui prend le nom d'École de l'Immaculée Conception. Une « chapelle du Souvenir », à la mémoire des élèves morts durant la première guerre mondiale, est construite entre 1925 et 1935 sur les plans de l'architecte Pignard de Sées. Il fait appel, pour les décors, vitraux et peintures murales, à Louis Barillet, alençonnais d'origine, et à Émile Beaume, Grand Prix de Rome.



Dortoir du petit séminaire de Sées, début du XX^e siècle (Archives diocésaines)



Récréation au pré-séminaire Institut Saint-Joseph, La Chapelle-près-Sées, milieu du XX^e siècle (Archives diocésaines)



Les élèves du petit séminaire dans le chœur de la cathédrale, avant 1963 (Archives diocésaines)

Flers, chapelle du Souvenir (cliché Conservation des objets d'art)



Flers, chapelle du Souvenir : Jésus et les enfants, peinture d'Émile Beaume (cliché Francis Bouquereau)

Petit séminaire de Sées, vers 1950, actuel collège Marie Immaculée (Archives diocésaines)



GOUVERNER LE DIOCÈSE

Au lendemain des guerres de Religion et du Concile de Trente (1545-1563) qui marque le début de la Contre-réforme catholique, la France connaît un profond mouvement de rénovation religieuse, tant spirituelle que matérielle. En effet, outre les problèmes théologiques, le Concile de Trente a consacré une large part de ses travaux à la réforme disciplinaire de l'église dans un souci d'efficacité pastorale : les évêques sont dorénavant tenus à résidence et à la visite fréquente de leur diocèse ; le cumul de charges ecclésiastiques est interdit ; les prêtres sont engagés à enseigner le catéchisme.

L'évêque doit donc accorder le plus grand soin à la nomination des curés, désormais formés dans des séminaires, et engage de longues tournées de visites pastorales qui se déroulent selon un rituel immuable. M^{gr} d'Aquin (1698-1710) visite son diocèse en 1701, puis en 1704-1705 ; M^{gr} Néel de Christot (1740-1775) en 1745, 1759, 1764-1766 et 1774. Les visites des archidiaques ont lieu annuellement.

La visite est précédée par l'envoi au curé d'un questionnaire très détaillé abordant tous les aspects matériels et spirituels de la vie de la paroisse : description de l'église et de son décor, détails sur les desservants, état des finances de la paroisse, présence de confréries... jusqu'au nombre de communicants. La réponse du curé est vérifiée sur place lors de la visite dont le procès-verbal est clos par une ordonnance récapitulant tous les manquements constatés et les améliorations souhaitables. Le délai d'exécution est précisé et la sanction, en cas de non respect de l'ordonnance, annoncée.

Dans le même temps, les évêques veillent à la formation et à la discipline ecclésiastiques. Ainsi M^{gr} Lallemand (1728-1740) publie dès son installation des « mandements de doctrine et de discipline pour l'instruction de son diocèse », un grand catéchisme en 1730 et un nouveau bréviaire en 1737.

Les évêques du XIX^e siècle consacrent leurs efforts à une véritable reconquête religieuse dans un pays que la Révolution a engagé dans la voie de la sécularisation : réorganisation territoriale, construction d'églises, ouverture d'écoles catholiques, soutien aux missions et création de la *Semaine catholique* en 1866. Parmi ces évêques militants, M^{gr} Trégaro (1881-1897) s'illustre par son combat acharné contre la loi de 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire.



Demande d'approbation de nomination d'un prêtre à Courgeouët, 11 mars 1722



Visite du grand archidiacre de Sées à l'église Saint-Gervais du Perron, 9 septembre 1699

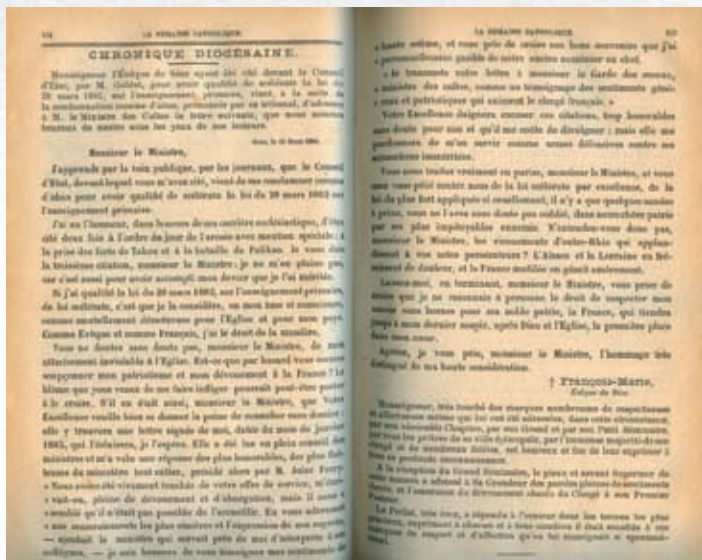


Portrait de M^{gr} Louis d'Aquin (1667-1710), huile sur toile, XVIII^e siècle (diché Conservation des objets d'art)



Réponse à un questionnaire, 1692 : église Saint-Latun à Cléray

Le Merlerault, dessin d'un projet de retable, soumis à l'approbation de l'évêque en 1662 (Arch. dép. de l'Orne)



Lettre de M^{gr} Trégaro au ministre des Cultes, 14 mars 1886, publiée dans la Semaine catholique

L'INSTALLATION DE L'ÉVÊQUE



Mgr Boulanger et Mgr Dubigeon, 26 mai 2002
(cliché Service communication du diocèse)

La liturgie de l'ordination épiscopale, avec ses étapes, est chargée de symboles liés à la fonction même de l'évêque. Après l'accueil du nouvel évêque, on procède à la présentation et à la lecture publique de la bulle du pape, lettre solennelle scellée qui fonde la légitimité de sa nomination.

Le rite de l'ordination commence par l'engagement solennel du nouvel évêque, suivi par sa prostration, geste consistant à se tenir allongé, face contre terre, durant le chant de la *Litanie des saints*. Ensuite interviennent les deux rites majeurs : l'imposition des mains sur la tête de l'ordinand par tous les évêques présents, exprimant l'invocation à l'Esprit Saint, et la prière d'ordination durant laquelle l'Évangélique est tenu au-dessus de la tête du nouvel évêque.

Après l'onction de la tête de l'ordonné avec le Saint Chrême, qui manifeste le caractère ineffaçable de l'ordination, l'évêque célébrant lui remet l'Évangile, son annonce étant la mission principale de l'évêque, puis les insignes de sa charge : l'anneau épiscopal, la mitre et la crosse. Le nouvel évêque s'assied alors sur sa cathédre, affirmant par ce geste sa prise de possession du diocèse, son insertion dans la succession apostolique et sa mission d'enseignement.

Dès ce moment, il préside à la suite de la célébration, marquée par le *partage de la Paix*, accolade avec l'ensemble des évêques présents, et le tour de la cathédrale pour donner sa bénédiction à l'assemblée.



Installation de M^{gr} Boulanger, 26 mai 2002 :
présentation de la bulle du pape
M^{gr} Boulanger, nommé le 16 octobre 2001 par le pape
Jean-Paul II évêque coadjuteur du diocèse de Sézès,
pour assister M^{gr} Dubigeon et lui succéder
(cliché Service communication du diocèse)



Ordination de M^{gr} Lalanne à Coutances, 3 juin 2007 :
imposition de l'Évangile
(cliché Service communication du diocèse)



Installation de Mgr Boulanger, 26 mai 2002 :
accolade avec Mgr Dubigeon, son prédécesseur
(cliché Service communication du diocèse)



Ordination de M^{gr} Boulanger, 2 décembre 2001 :
accolade avec M^{gr} Dubigeon
(cliché Service communication du diocèse)



M^{gr} Boulanger à sa cathédre, 2 mai 2010
(cliché Service communication du diocèse)

LES ATTRIBUTS DE L'ÉVÊQUE



Mgr Pasquet (1926-1961) à Montligeon, coiffé de sa mitre et muni de sa crosse
(Arch. dép. de l'Orne)

La cathédre ou trône

C'est le fauteuil fixe, à haut dossier, autrefois surmonté d'un baldaquin, réservé à l'évêque dans sa cathédrale.

Les armes

Un chapeau couronne l'écu avec des houppes retombant de part et d'autre, au nombre de six disposées sur trois rangs. L'écu, qui arbore aussi la devise, fait référence à la personnalité de l'évêque.

L'anneau pastoral

L'anneau est remis à l'évêque lors de son sacre, comme signe de sa juridiction et de sa dignité. Il est orné d'une pierre taillée laissée au choix de l'évêque, à l'exception du saphir réservé au cardinal.

La crosse

C'est un insigne de juridiction composé d'un long fût muni d'une hampe supportant le crosseron, enroulé en volute et ornementé. La partie recourbée doit être tournée vers les fidèles.

La mitre

L'usage de la mitre comme coiffe des évêques remonte à 1150. Ce bonnet à deux pointes a naturellement vu sa forme évoluer, en gagnant progressivement en hauteur jusqu'à devenir très imposante au XIX^e siècle. Elle est le plus souvent blanche ou en drap d'or ou d'argent, mais l'emploi d'une étoffe de couleur est autorisé. Les fanons, bandes d'étoffe tombant derrière la mitre, souvent brodés, sont garnis d'une frange en fil d'or.

La croix pectorale

De forme latine, en métal précieux, elle est portée suspendue à une chaîne sur l'habit de ville et, au chœur, au bout d'un cordon tressé vert et or.



Mgr Boulanger devant sa cathédre, 2 mai 2010
(cliché Service communication du diocèse)



Cathédre XIX^e siècle
(cliché Service communication du diocèse)



Crosse offerte par le diocèse à Mgr Tregaro (1881-1897)
Argent et émaux, 1886, poinçon de l'orfèvre parisien Pousielgue
Rusand et fils. Collection particulière.
(cliché Conservation des objets d'art)



Crosseron de Mgr Rousselet (1844-1881)
Bois doré
(cliché Conservation des objets d'art)



Mitre de Mgr Pasquet (1926-1961)
Drap d'or brodé, fil d'or et fils de soie
(cliché Conservation des objets d'art)

LE POUVOIR D'ORDONNER

C'est l'évêque qui détient le pouvoir d'ordonner les prêtres et les diacres pour son diocèse. Les diacres, rattachés directement à l'évêque, peuvent baptiser, bénir les époux lors d'une cérémonie de mariage, lire et commenter l'Évangile à la messe. Les diacres permanents peuvent être mariés et exercer une activité professionnelle. L'ordination diaconale constitue aussi la dernière étape avant l'ordination sacerdotale.

Les prêtres sont les collaborateurs de l'évêque qui leur confie généralement la charge d'une paroisse. Comme les diacres, ils président aux baptêmes, mariages et funérailles, mais ils sont seuls habilités à célébrer l'Eucharistie et à confesser.

Les ordinations de prêtres et de diacres sont célébrées le dimanche, à la cathédrale, aux alentours du 29 juin, date à laquelle l'Église fête les apôtres Pierre et Paul, ses fondateurs.

Le rituel de l'ordination diffère peu dans son déroulement entre prêtres et diacres.

Il débute par la présentation et l'appel des candidats. Pour une ordination de diacre permanent, l'épouse du candidat donne son accord.

Après les lectures et l'homélie de l'évêque prend place l'ordination proprement dite. Les candidats à l'ordre prennent un engagement solennel, en particulier d'obéissance à l'évêque. L'assemblée chante ensuite la *Litanie des saints*, pendant laquelle les ordinands s'allongent devant l'autel, face contre terre.

Intervient ensuite l'imposition des mains par l'évêque et tous les prêtres présents. Enfin la prière de l'ordination est dite par l'évêque, tous les prêtres levant la main pendant ce temps.

L'ordination est suivie, pour les prêtres, de la remise de l'étole et de la chasuble. Ils reçoivent en outre, après l'onction du Saint Chrême sur les paumes, la patène et le calice. L'ensemble de ces objets leur permet alors de concélébrer la messe.

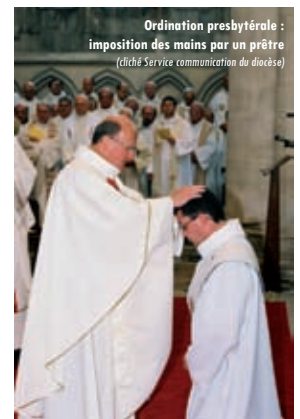
Les diacres, eux, sont revêtus de l'étole, symbole de leur charge, avant de recevoir l'Évangile qu'ils ont pour mission d'annoncer.



Ordination diaconale : prostration des ordinands
(cliché Service communication du diocèse)



Ordination presbytérale : prostration de l'ordinand
(cliché Service communication du diocèse)



Ordination presbytérale : imposition des mains par un prêtre
(cliché Service communication du diocèse)

Ordination diaconale : imposition des mains par M^{gr} Boulanger
(cliché Service communication du diocèse)



Ordination diaconale : remise de l'Évangile
(cliché Service communication du diocèse)



Ordination diaconale : dialogue avec l'évêque
(cliché Service communication du diocèse)



Ordination presbytérale : remise du calice au nouveau prêtre, déjà revêtu de la chasuble
(cliché Service communication du diocèse)

CULTE ET LITURGIE À LA CATHÉDRALE



Aiguière de M^{re} Bardel (1897-1926) et son bassin
Métal doré
(cliché Conservation des objets d'art)

Les célébrations à la cathédrale, lorsque l'évêque les préside, se déroulent selon un cérémonial particulier, décrit dans le *Pontifical*, livre liturgique qui en donne les textes.

Ces célébrations solennelles, comme les messes pontificales, marquent les fêtes signalées par le Cérémonial des évêques, dont l'anniversaire de la dédicace de la cathédrale.

Pour les besoins de certaines cérémonies, l'évêque utilise des objets de culte spécifiques. L'aiguière et son bassin, souvent gravés aux armes de l'évêque, servent avant l'offertoire lors de la messe et après les onctions pour les ablutions.

Le bougeoir épiscopal, en métal doré ou en argent, est muni d'un manche, parfois armorié. Posé sur l'autel pendant la messe, il peut être tenu par un prêtre assistant lorsque l'évêque lit. La truelle et le marteau sont utilisés lors de la pose d'une première pierre, ou la consécration d'autels ou d'églises.

Les urnes chrismales, les trois grands vases utilisés lors de la confection du Saint Chrême et de la bénédiction des huiles qui vont alimenter les réserves aux saintes huiles de chaque paroisse, servent chaque année lors de la messe chrismale, traditionnellement proche du Jeudi saint, à laquelle sont invités à participer tous les prêtres et diacres du diocèse.

Au cours de cette messe, l'évêque consacre le Saint Chrême, huile utilisée pour les baptêmes, confirmations et ordinations. Il bénit aussi l'huile des catéchumènes, personnes se préparant au baptême, et l'huile des malades. La distribution des huiles aux paroisses intervient à l'issue de la célébration.



Urnas chrismales de M^{re} Rousselet (1844-1881)
Argent
(cliché Service communication du diocèse)



Messe chrismale 2010
M^{re} Boulanger prépare le Saint Chrême, composé d'huile d'olive à laquelle on ajoute un baume de lavande
(cliché Service communication du diocèse)



Bougeoir épiscopal
Métal doré, 19^e siècle
(cliché Conservation des objets d'art)



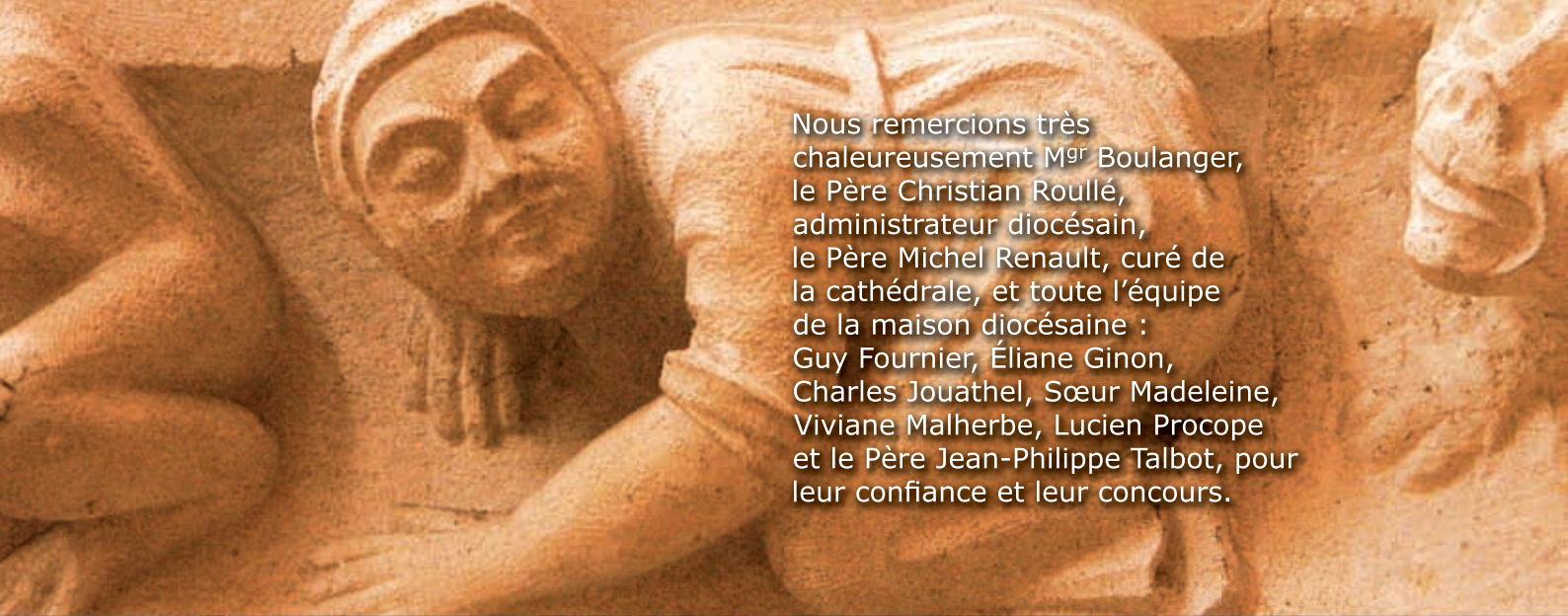
Truelle de consécration du maître-autel de
Notre-Dame de Montligeon
Métal doré, 20 mai 1971
(cliché Conservation des objets d'art)



Messe chrismale 2009
M^{re} Boulanger, avec tous les prêtres présents, consacre le Saint Chrême
(cliché Service communication du diocèse)







Nous remercions très chaleureusement M^{gr} Boulanger, le Père Christian Roullé, administrateur diocésain, le Père Michel Renault, curé de la cathédrale, et toute l'équipe de la maison diocésaine : Guy Fournier, Éliane Ginon, Charles Jouathel, Sœur Madeleine, Viviane Malherbe, Lucien Procope et le Père Jean-Philippe Talbot, pour leur confiance et leur concours.



COMMISSARIAT

**Servanne Desmoulins-Hémery
Jean-Pascal Foucher**

RECHERCHES ET RÉDACTION

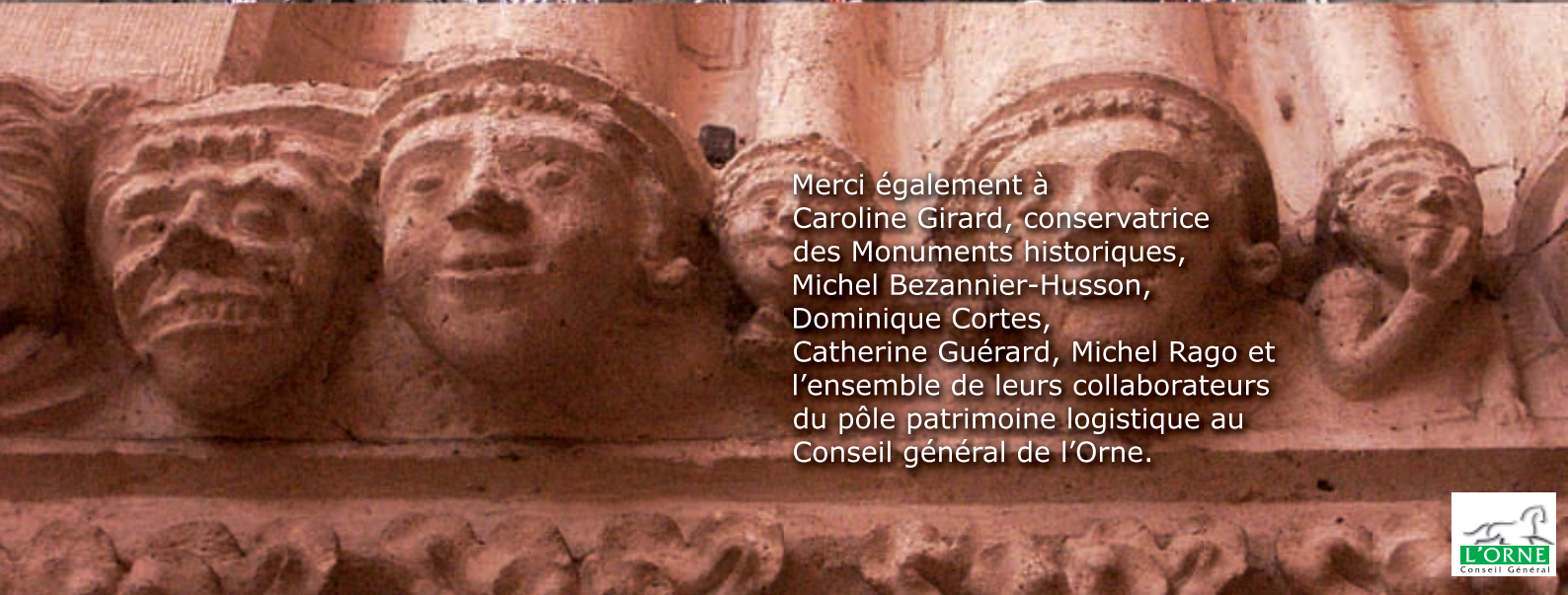
**Grégory Belperche,
Servanne Desmoulins-Hémery,
Jean-Pascal Foucher,
Thierry Leclerc, Étienne Poulain**

CONCEPTION GRAPHIQUE

Zacharie Pacey

MONTAGE

**Étienne Poulain
avec le concours de Grégory
Belperche et Thierry Leclerc**



Merci également à Caroline Girard, conservatrice des Monuments historiques, Michel Bezannier-Husson, Dominique Cortes, Catherine Guérard, Michel Rago et l'ensemble de leurs collaborateurs du pôle patrimoine logistique au Conseil général de l'Orne.